



RESOLUTIONS ADOPTEES DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 15-12-2020 (Exercice 2019)

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve les modalités d'organisation à distance de sa tenue.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire entérine le retard enregistré dans sa tenue qui ne lèse pas les intérêts des actionnaires.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve le rapport de gestion relatif à l'exercice clos au 31 Décembre 2019, tel qu'arrêté par le Conseil d'Administration.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après lecture et examen du rapport du Conseil d'Administration, du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes, approuve les États financiers au 31 décembre 2019, tels qu'ils lui ont été présentés, faisant apparaître des capitaux propres de 22 999 919DT y compris un résultat net déficitaire de l'exercice s'élevant à -3 119 116 DT et un total du bilan de 64 564 850 DT.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après lecture et examen du rapport spécial du commissaire aux comptes relatif aux conventions prévues à l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, conclues au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019, approuve les conventions qui y figurent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de reporter le déficit de l'exercice 2019 pour un montant de 3 119 116 DT comme suit :

-Amortissements différés : 1 397 484 DT

-Pertes reportées : 1 721 632 DT

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne sans réserve aux Administrateurs quitus pour leur gestion au titre de l'exercice 2019.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de :

-Reconduire les jetons de présence du Conseil d'Administration d'un montant brut Total de 52 500 DT au prorata des présences au titre de 2019.

-Reconduire la rémunération des Membres du Comité Permanent d'Audit d'un montant annuel brut Total de 15 000 DT, les modalités de répartition sont fixées par le Conseil d'Administration.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide :

- La ratification de la nomination en qualité d'Administrateur de Mr Samir Saied ;
- La nomination en qualité d'administrateur indépendant de Mr Mohamed Mallassi ;
- Le renouvellement du mandat d'Administrateur de Tunisie Télécom ;

La durée de leurs mandats commence à partir de l'exercice 2020 et prendra fin avec la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2022.

Les Administrateurs acceptent leurs nominations et déclarent qu'ils ne se trouvent dans aucun cas d'incompatibilité, d'interdiction ou de déchéances prévues par la loi. Ils informent l'assemblée générale ordinaire des fonctions de direction occupées par eux dans d'autres sociétés et cela conformément aux dispositions des articles 192 et 193 du CSC.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DIXIEME RESOLUTION

Conformément aux dispositions de la loi 94-117 portant réorganisation du marché financier, l'Assemblée Générale Ordinaire autorise la SOTETEL à poursuivre le programme de rachat de ses propres actions dans les mêmes termes, et ce, pour une période ne pouvant dépasser trois années.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

ONZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la version modifiée des statuts en conformité avec la loi N° 2019-47 du 29 mai 2019, relative à l'amélioration du climat de l'investissement, apportée par le Directeur Général et approuvée par le Conseil D'administration.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DOUZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au mandataire social ou à son représentant pour procéder aux formalités légales requises pour le dépôt, l'enregistrement et la publication.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

BILAN APRES AFFECTATION DU RESULTAT
Arrêté au 31 décembre 2019 (exprimé en Dinars Tunisiens)

DESIGNATION	31/12/2019	31/12/2018
ACTIFS NON COURANTS		
ACTIFS IMMOBILISES	9 627 285	9 919 933
Immobilisations incorporelles	1 006 986	943 887
Moins : amortissements	-944 716	-943 887
	62 270	0
Immobilisations corporelles	28 273 792	28 485 315
Moins : amortissements	-19 416 165	-19 422 847
	8 857 627	9 062 468
Immobilisations financières	1 010 614	1 007 464
Moins : provisions	-303 226	-150 000
	707 389	857 464
Autres actifs non courants	715 450	1 127 855
Moins : provisions	-688 070	-672 407
	27 380	455 447
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS	9 654 666	10 375 380
ACTIFS COURANTS		
Stocks	4 850 440	4 195 856
Moins : provisions	-683 516	-791 778
	4 166 924	3 404 077
Clients & comptes rattachés	43 359 937	50 760 407
Moins : provisions	-7 522 294	-6 739 249
	35 837 643	44 021 158
Autres actifs courants	10 969 777	10 228 827
Moins : provisions	-205 919	-25 049
	10 763 857	10 203 778
Placements et autres actifs financiers	59 433	57 628
Moins : provisions	0	0
	59 433	57 628
Liquidités et équivalents de liquidités	4 082 326	2 452 342
TOTAL DES ACTIFS COURANTS	54 910 184	60 138 984
TOTAL DES ACTIFS	64 564 850	70 514 364

BILAN APRES AFFECTATION DU RESULTAT
Arrêté au 31 décembre 2019 (exprimé en Dinars Tunisiens)

DESIGNATION	31/12/2019	31/12/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital social	23 184 000	23 184 000
Réserves légales	1 996 871	1 996 871
Autres capitaux propres	932 551	926 362
Résultats reportés	-3 113 502	0
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION	22 999 920	26 107 233
PASSIFS		
PASSIFS NON COURANTS		
Emprunts	1 951 744	3 376 659
Provisions	461 935	642 644
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS	2 413 679	4 019 304
PASSIFS COURANTS		
Fournisseurs et comptes rattachés	22 660 049	18 062 223
Autres passifs courants	14 421 072	18 973 891
Concours bancaires et autres passifs financiers	2 070 131	3 351 714
TOTAL DES PASSIFS COURANTS	39 151 252	40 387 828
TOTAL DES PASSIFS	41 564 931	44 407 131
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	64 564 850	70 514 364

EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION DU RESULTAT

Désignation	Capital social	Réserves légales	Autres capitaux propres	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total capitaux propres
Capitaux propres au 31/12/2019 avant affectation	23 184 000	1 996 871	932 551	5 614	-3 119 116	22 999 920
Affectation en résultats reportés				-1 721 632	1 721 632	0
Amortissements différés				-1 397 484	1 397 484	0
Capitaux propres au 31/12/2019 après affectation	23 184 000	1 996 871	932 551	-3 113 502	0	22 999 920